

# INDUSTRIALISATION ET RÉORGANISATION DE L'ESPACE EN ALGÉRIE ESPACE RÉGIONAL, ESPACE NATIONAL

par  
Bouziane SEMMOUD\*

Il y a une très grande difficulté à schématiser l'organisation régionale d'un territoire, en particulier dans un pays où les éléments de rupture avec l'organisation antérieure sont plus nombreux et plus déterminants que les facteurs de permanence. Dans le cas qui nous intéresse : l'Algérie, et dans la phase actuelle de son développement, c'est une dynamique qu'il convient de saisir, un processus et les mécanismes qui le sous-tendent.

C'est une dynamique dans la mesure où il n'y a pas arrêt mais poursuite et redéploiement malgré un ralentissement conjoncturel de l'industrialisation. Une relecture énergique et sévère de l'expérience algérienne en la matière en a souligné essentiellement les aspects négatifs. L'industrie n'en a pas moins continué avec le premier plan quinquennal (1980-1984) à bénéficier de l'attention des pouvoirs publics.

*Part de l'industrie dans la structure des investissements (1) (en milliards de DA)*

	Prévisions		Réalizations	
	Volume	%	Volume	%
Plan triennal (1967-1969)	5,4	59,6	4,91	53,6
1 <sup>er</sup> plan quadriennal (1970-1973)	12,4	44,6	20,8	57,2
2 <sup>e</sup> plan quadriennal (1974-1977)	48	43,5	74,15	61,2
Année 1978	55,65	59,4	32,5	61,7
1 <sup>er</sup> plan quinquennal (1980-1984)	211,7	37,8	—	

Certes, les restes à réaliser sont importants (79,5 milliards) à la veille de ce plan (projets nouveaux ou extensions à réaliser, chantiers à terminer...), mais il y a aussi le fait que l'industrie appelle l'industrie en particulier quand le choix premier s'est porté sur un modèle non balancé qu'illustre le concept d'industries industrialisantes (G.D. de Bernis, 1971). Il y est évident que tant que l'industrialisation conçue comme une restructuration de l'ensemble économique et social

\* Université d'Oran.

(1) Sources : MPAT (1980), tableau annexe I; page 7; MPAT (1984), tableau page 49.

algérien par une industrie généralisée et complexe, n'est pas parachevée, la dépendance ne peut être que grande. Il peut ainsi paraître normal que la création de multiples segments de l'industrie soit dans un premier temps génératrice de dépendance.

Un autre facteur joue en faveur de la poursuite de l'industrialisation. Il réside dans le mot d'ordre même du politique dans l'élaboration du plan quinquennal : « pour une vie meilleure ». Les efforts considérables déployés dans le secteur de l'habitat qui bénéficie de 16,5 % des investissements prévus par le Plan et qui prend, au niveau de l'emploi, le relais du bâtiment industriel, activent nécessairement certaines industries : acier, matériaux de construction, menuiserie... Enfin, stimulé par une législation récente qui traduit la politique d'ouverture que mène l'État envers lui, le secteur privé participe déjà — avec toutefois une logique qui lui est propre — au renforcement du tissu industriel. La loi n° 82-11 du 21 août 1982 abroge le code des investissements de 1966. Elle autorise des niveaux d'investissement très élevés pouvant atteindre 30 millions de DA, accorde de nombreuses garanties et n'explicite pas enfin un des fondements de l'ancien code en l'occurrence la possibilité de nationalisation de l'entreprise privée et les conditions dans lesquelles celle-ci pourrait intervenir.

Autre action qui relance la dynamique de la réorganisation de l'espace, la restructuration n'épargne aucun secteur contrôlé par l'État : agriculture, industrie, bâtiment, commerce. Elle engendre des modifications dans les compétences économiques (séparation des fonctions de production et de commercialisation par exemple) et spatiales (décentralisation des sièges des entreprises).

Cette note ne se propose pas d'analyser les fondements théoriques de la stratégie de développement adoptée par l'Algérie. Il ne s'agit pas non plus de discuter de l'efficacité ou de l'inefficacité du système productif mis en place. Nous tenterons plutôt d'en cerner les implications spatiales réelles.

## I — LA CARTE INDUSTRIELLE

Contrôlant l'économie du pays depuis 1967 pour les mines et les institutions financières et depuis 1971 pour les hydrocarbures, l'État est l'agent majeur de développement. Il met en application sa stratégie à travers une planification en principe impérative commandée par le niveau de ressources qu'offrent les recettes des hydrocarbures. Le modèle d'industrialisation adopté explique largement l'allocation sectorielle et spatiale des ressources financières. Les nécessités d'un développement à long terme, les contraintes techniques et financières ainsi que les caractéristiques de l'espace géographique notamment le niveau et la qualité différenciés de peuplement et d'équipement peuvent imposer certaines localisations industrielles qui accélèrent le processus de polarisation hérité. S'agit-il pour autant d'aggravation de disparités régionales ? Un déséquilibre spatial imposé ici par un modèle déséquilibré peut ne pas engendrer ou renforcer des disparités régionales s'il implique une diffusion du développement.

Les années qui suivent l'indépendance sont une phase d'hésitation et sur le plan global de l'économie une période de stagnation (2). Elles sont caractérisées par l'implantation d'industries de substitution à l'importation. Sur le plan spatial, on assiste davantage à un saupoudrage qu'à une réelle planification. En aval de quelques usines textiles importantes : Oued Tlelat et El Kerma dans l'Ouest, Draa Ben Khedda en Kabylie, Batna et Constantine dans l'Est, une vingtaine d'ateliers de confection sont implantés dans les villes moyennes ou petites, littorales ou intérieures, souvent dans d'anciens locaux transformés. L'objectif est de réduire le poids du chômage dans ces centres, lieux d'accumulation ou relais d'un exode rural massif.

Dès 1967, la stratégie se dessine. Elle consacre dans sa première phase l'industrie de biens de production. Celle-ci se localise dans deux pôles littoraux : Annaba— El Hadjar à l'Est (sidérurgie) et Arzew à l'Ouest (pétrochimie et énergie), de part et d'autre du pôle algérois qui se développe à Rouiba-Reghaïa (biens d'équipement et biens intermédiaires). L'aile orientale du pays bénéficiera plus tard d'un second pôle pétrochimique à Skikda. L'extension de ces pôles se poursuit jusqu'en 1984. Les investissements y sont très élevés. Actualisés en 1982, ils atteignent presque 14 millions de D.A. à El Hadjar (INEAP, 1980, t. 3a). A la même période, les immobilisations dépassent à Arzew-Bethioua les 18 millions de DA (3). La mise en place de ces pôles créés de toutes pièces ou élargis (Rouiba-Reghaïa) s'opère dès le préplan et prend de l'ampleur au cours des deux plans quadriennaux. Elle se poursuit encore aujourd'hui sous la pression des besoins de financement du projet industriel et plus globalement du projet de développement ou de la nécessité de continuer l'insertion à l'industrie intégrée déployée en aval.

Cette phase est aussi celle de l'expansion du secteur capitaliste privé. Encouragé par le code des investissements de 1966, favorisé par le nouvel État, il se développe à l'ombre des structures publiques (4). Obéissant à la loi du profit, il s'implante et s'épanouit principalement dans les zones littorales les moins sous-développées. Alger, Oran et secondairement dans les centres à tradition manufacturière ou d'accumulation de capitaux sur place ou transférés depuis d'autres centres (Tlemcen, Medea, Constantine, Ghardaïa).

Dès la seconde moitié du premier plan quadriennal, les industries d'intégration sont implantées dans des pôles régionaux intérieurs. Ceux-ci sont soit spécialisés à l'échelle nationale (moteurs, tracteurs et machines-outils à Constantine; électroménager à Tizi Ouzou; électronique grand public à Sidi Bel Abbès; centraux électroniques et postes téléphoniques à Tlemcen) soit répartis entre les grandes régions Ouest, Centre et Est en aval des pôles de croissance littoraux (complexes plastiques de Chlef et de Sétif dans le sillage d'Arzew et de Skikda).

(2) Pour A. BENACHENHOU (1983), « La stagnation frappe l'économie algérienne durant toute la période (1962-1966) : chute de la production agricole, baisse de l'activité du Bâtiment et des Travaux Publics consécutive à la chute du volume des investissements, stagnation de la production pétrolière... ».

(3) Calculé par nos soins d'après des enquêtes auprès des établissements et l'enquête industrielle 1979 du MPAT.

(4) Pour l'étude du secteur industriel privé, voir : AARDES, J. PENEFF (1981); A. PRENANT (1981) et B. SEMMOUD (1981).

La diffusion du fait industriel est consécutive à la constitution de ces pôles intérieurs. elle est parfois simultanée soit pour des situations particulières (plan spécial de développement pour les wilayate déshéritées, souci de valorisation de matières premières) soit à cause des glissements que connaissent les plannings de réalisation. De grosses unités s'implantent aussi bien dans les villes moyennes (Mostaganem, Saïda (5), Bejaïa, Guelma) et petites (Souk Ahras, Ain Beïda, Maghnia, Mohammadia...) que dans les centres semi-urbains (Nedroma, Telagh, O. Rhiou, Berrouaghia...), voire franchement ruraux (Ain Kebira près de Sétif, Oum Djerane au sud de Saïda).

Cette diffusion est certes généralisée mais elle concerne encore à la fin du deuxième plan quadriennal surtout le Tell avec un grand bond vers le sud : Ghardaïa s'industrialise en même temps que les villes du Tell alors que l'industrialisation du moyen Sud (Sersou, Hodna, hautes plaines algéro-oranaises) est en cours ou se prépare.

L'économie d'échelle impose presque toujours de grandes unités même quand le souci de desserte régionale détermine pour chacun des trois grands ensembles régionaux (Ouest, Centre et Est) une implantation de même type. Trois unités de céramique sanitaire sont implantées à Ghazaouet, à Tenès et à El Milia. De même Relizane, Bïda et Batna reçoivent chacune une unité de montage de charpente... (M. Cote, 1980).

La déconcentration industrielle qui reflète le souci de *réduire* les disparités régionales est l'élément certes majeur mais non exclusif d'une politique globale de régionalisation. Y interviennent aussi la réorganisation administrative du territoire (l'Algérie passe de treize à 31 wilayate en 1974; elle en comptera 48 au début de 1985), l'implantation d'universités et d'instituts supérieurs, le développement et la diffusion des structures de distribution publiques. Cette carte industrielle traduit la volonté politique d'harmoniser la place de l'industrie dans l'ensemble de l'espace national. Il s'agit là d'une planification spatiale des localisations qu'il ne faut pas confondre avec l'aménagement du territoire, action plus globale qui vise à assurer les conditions d'accueil à un développement intégré et harmonieux mais pas nécessairement équilibré. Cette préparation doit intégrer l'environnement tant naturel qu'humain en assurant sa mutation dans les conditions économiques nouvelles.

On peut scinder les effets spatiaux de l'industrialisation algérienne en deux types : ceux résultant de l'implantation des usines et ceux déterminés par leur fonctionnement. Les premiers sont à caractère local, les seconds posent la question des échanges intra et inter-régionaux. Nous nous intéresserons particulièrement à ces derniers en distinguant chaque fois les deux systèmes industriels en présence : le système public et le système privé.

(5) Voir les diverses études de cas sur les effets de l'industrialisation réalisés par A. PRENANT et nous-mêmes dans les *Cahiers géographiques de l'Ouest*, n° 2-3, année 1979.

## II — LES MUTATIONS LIÉES AU FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME INDUSTRIEL ESPACE RÉGIONAL, ESPACE NATIONAL

### A) LA SITUATION COLONIALE

Avant l'indépendance, les échanges extérieurs dominent l'économie algérienne. Dans un sens, les produits bruts agricoles et miniers sont drainés vers les ports, rouage essentiel de l'économie coloniale. Dans l'autre, ces mêmes ports assurent une distribution sélective des biens de consommation et des produits d'entretien de l'agriculture spéculative. La configuration des voies de communication en est le reflet. A l'axe ferroviaire principal Ouest-Est relié au littoral par des bretelles, se raccordent des voies Sud-Nord. Aussi l'acheminement des produits jusqu'aux villes portuaires développe-t-il des centres de transbordement. Le réseau routier est certes plus étoffé mais il répond aux mêmes besoins. Le système demeure le même : des transversales recoupées par des voies Sud-Nord reliant l'intérieur au littoral. Et c'est parce qu'il est plus dense en particulier dans les régions fortement colonisées que le réseau routier se charge de l'acheminement de l'essentiel des produits agricoles vers les ports à partir de centres collecteurs plus ou moins importants : Sidi Bel Abbès, Mascara, Tiaret, Mohammadia, Sétif, Bordj Bou Areridj...

Les échanges inter-régionaux sont médiocres. A titre d'exemple et selon une étude de la SEDIA (1959), les routes et les voies ferrées de l'Oranie ont enregistré un trafic de 6,5 millions de tonnes au cours de l'année 1957, dont un million seulement concernerait les échanges internes qui se limitent aux céréales, aux produits et aux matériaux de construction nécessaires à la vie et à la croissance des villes. Selon la même étude, les trois quarts du volume transporté par les chemins de fer aboutissent aux ports ou en proviennent. Dans l'économie traditionnelle dominée, les échanges continuent à se dérouler dans les vieilles structures : les souks. Au contact de l'économie coloniale, celles-ci ne manquent pas d'être récupérées et de servir de lieux de collecte des produits destinés à l'exportation. C'est un détournement des flux ville-campagne, rendu possible par le rétrécissement du marché que causent l'appauvrissement des populations rurales par la dépossession et la mécanisation d'une part et la crise des économies urbaines traditionnelles qui ne soutiennent pas la concurrence des industries françaises d'autre part, M.A. Thumelin-Prenant (1955) a bien analysé ce processus à propos de Nédroma.

Il est encore moins question d'échanges inter-industriels du fait même de la faiblesse de l'équipement industriel et de son caractère sélectif. La prédominance de la colonisation agraire et les puissants intérêts commerciaux concentrés dans les grands centres (Alger, Oran, Constantine) d'une part et une réglementation des échanges défavorables entravent pendant longtemps tout

développement industriel. Les industries implantées conditionnent les produits primaires en amont de l'exportation ou en vue de la satisfaction des besoins des minorités coloniales urbaines et des quelques catégories autochtones privilégiées (J. Dresch, 1963). D'autres industries sont liées aux besoins de l'agriculture de marché. Elles conditionnent des engrais importés ou réparent du matériel agricole. Même quand elles sont de grande taille (fonderie Ducros), les usines n'ont pas toujours une activité réellement industrielle. Elles travaillent à façon (métallurgie).

La nature même des industries les condamne à un rayonnement. En aval, elles ne structurent pas l'espace dans la mesure où elles ne se développent que dans des conditions de pénurie (guerre, crise économique) et disparaissent une fois les conditions normales revenues. En amont, et même quand elles sont permanentes, les usines ne tissent que de faibles liens avec l'espace régional et national. L'approvisionnement des industries métalliques en métaux et en accessoires est totalement assuré par la France. Très rares sont les industries qui consomment les produits d'une autre industrie locale. Ce sont quelques industries tardives : la verrerie d'Afrique du Nord (1950), la cimenterie CADO (1950) pour l'Oranie, qui amorcent des mouvements interrégionaux. La première « exporte » une partie de sa production vers l'Algérois et au Maroc. Au niveau régional, l'usine est relayée par le circuit commercial des métropoles. Ainsi 80 % des 430 000 tonnes de ciment produites en 1958 par l'usine des CADO de Zahana (ex St Lucien) ont transité par des commerçants oranais (SEDIA, 1959).

Par ailleurs, utilisant des technologies très simples, les industries drainent tout au plus les hommes de l'auréole rurale de la ville dans laquelle elles s'implantent. Et quand elles ont besoin de cadres, elles vont les chercher en « Métropole », d'autant plus qu'elles sont dans ce cas presque toujours contrôlées par de grandes sociétés industrielles françaises ou des groupements bancaires. Les ciments artificiels d'Oran sont une filiale de Lafarge; St Gobain contrôle les industries chimiques et parachimiques, Unilever les huileries Lesieur et les détergents Omo... Le principal flux d'hommes lié au travail demeure constitué par le départ d'émigrés vers la France et leur retour. Il transite par les ports et les aéroports et participe ainsi du même vaste mouvement Sud-Nord. Les autres mouvements dont celui-ci n'est souvent que le prolongement, relèvent de l'exode rural qui se fait de relais en relais. Le bourg rural reçoit une population rurale d'une auréole réduite, en retient une partie sur place relâche l'autre vers des centres plus grands qui assurent la même fonction de filtre jusqu'à la métropole régionale ou la capitale nationale. Les mouvements directs ne sont pas absents. Il en est ainsi de l'exode vers les grands villes du Nord, des populations chassées par la misère des hautes plaines et du Sahara, à l'exception de la migration particulière des Mzabi.

## B) ECONOMIE NATIONALE ET MUTATIONS

1 — La mise en place de l'appareil de production établit des rapports directs entre les lieux concernés par l'industrie et le pouvoir qui en est à l'origine.

Jusqu'à la restructuration, l'industrialisation polarisée ou déconcentrée participe d'abord au centrage de la décision sur la capitale nationale, ensuite à l'élargissement continu de ses prérogatives. Siège des sociétés nationales, Alger exerce son contrôle sur un espace sans cesse plus grand. Avec la diffusion extrême des implantations industrielles, ce contrôle pénètre au plus près des campagnes lointaines. Alger redistribue les capitaux accumulés dans les hydrocarbures. Les projets y sont souvent domiciliés du moins dans leur première phase. Une partie de la gestion elle-même y est centralisée (planning de distribution de produits, paie...). L'élargissement du pouvoir décisionnel d'Alger entraîne celui de la croissance hors agglomération déjà largement entamée par le développement industriel local et la création d'une région urbaine algéroise (A. Prenant, 1978). La déconcentration industrielle a des effets sur les métropoles régionales, en particulier portuaires. L'espace industriel en construction a grand besoin d'équipements. Les usines en fonctionnement consomment des semi-produits et dans certains cas des matières premières importées. Les besoins sociaux liés à la salarisation directe et à l'emploi local induit qui résultent de l'industrialisation, s'étendent et se diversifient. Tout ceci impose le développement des infrastructures portuaires et plus généralement des infrastructures de transport et d'entrepôt. Ainsi la nouvelle zone industrielle d'Essenia (525 ha) est dans sa grande partie une zone portuaire éloignée de la ville d'Oran.

Avec la restructuration, il n'y a pas retour à la domination des métropoles régionales. Les sièges des entreprises issues des anciennes sociétés nationales ne s'y concentrent pas spécialement. Ils se répartissent à travers l'ensemble des lieux de production en rapport avec les spécialisations développées initiant ainsi de nouveaux rapports inter-régionaux de hiérarchie fonctionnelle. Le développement d'une filière industrielle à l'échelle nationale serait désormais pensé et planifié dans des centres urbains qui n'étaient, il y a une quinzaine d'années, que des relais pour la collecte des produits agricoles et pour l'exode rural (Sidi Bel Abbès, Sétif...).

2 — Le fonctionnement du système industriel mis en place induit des relations en amont et en aval tant pour les hommes nécessaires que pour ses consommations et ses outputs.

● *Les hommes.* Selon sa nature et son envergure, une implantation industrielle pose ou ne pose pas la question essentielle de l'inadéquation entre les exigences de l'appareil technique d'une part et la force de travail disponible et l'infrastructure existante d'autre part.

En s'orientant vers la fabrication de biens de consommation, en particulier le conditionnement des produits alimentaires, le secteur capitaliste n'a pas de véritables exigences en qualification (B. Semmoud, 1984). Il s'implante, nous l'avons vu, dans les grands centres urbains. Il en utilise les infrastructures existantes en désécialisant d'anciens locaux (caves, garages, appartements...) et y puise toute la force de travail — à bon marché — nécessaire à son fonctionnement. A ce niveau, il ne se comporte pas différemment de l'industrie coloniale qui — à la faveur des périodes de crise, c'est-à-dire de rupture avec l'économie

métropolitaine — utilisait les vagues migratoires de l'exode rural. C'est ce qui a pu faire écrire à D. Benchehida qui a basé son approche sur les lieux de naissance des travailleurs de l'industrie privée d'Oran, que « le drainage de main d'œuvre s'est opéré d'abord à partir des campagnes beaucoup plus qu'à partir des centres urbains » (D. Benchehida, 1980, p. 145). En fait, c'est une main d'œuvre certes immigrée mais recrutée sur place, au sein même de l'agglomération oranaise et un peu plus tard dans les campagnes proches du fait de la saturation des locaux qui coïncide avec le souci des « entrepreneurs » de se rapprocher d'une main d'œuvre encore moins chère et surtout plus docile. L'industrie capitaliste algérienne bénéficie ainsi de la décolonisation de l'espace urbain en utilisant les effets de l'urbanisation physiologique (P. Marthelot, 1970) et la vacance des lieux de production et de services. Elle exploite un système économique, social et spatial. Elle ne participe pas à sa genèse.

L'industrie publique pose par contre presque en permanence la question de l'inadéquation signalée. Celle-ci est presque toujours qualitative, parfois quantitative.

Lieux d'accumulation des populations issues de l'exode rural qui se poursuit de manière intense jusqu'en 1970 malgré un essoufflement vers 1966, les villes grandes et moyennes connaissent une inadéquation essentiellement qualitative. Oran dispose en 1966 d'une réserve de main d'œuvre disponible estimée à 21 500 personnes. La ville d'Annaba abrite la même année 13 425 sans-emploi pour 150 075 habitants (6). A Sidi Bel Abbès et à la même période, il y a 6 675 demandeurs d'emploi. A. Prenant souligne pour la période 1966-1973, le renouvellement constant des effectifs de la ville de Sétif par l'arrivée de nouveaux ruraux et le caractère inchangé du recrutement fondamentalement rural de la population urbaine de Sidi Bel Abbès. A la veille de l'industrialisation, la proportion des originaires de la campagne dans le peuplement de ces villes approche les 70 % et le travail de la terre y est important : autour de 20 % de la population active de Sidi Bel Abbès (5).

Dans les petites villes l'inadéquation dépend de l'ampleur du fait industriel. A la lisière Est d'Arzew, s'est développée entre 1954 et 1984 une zone industrielle de plus de 200 ha. Au début de 1980, elle compte une dizaine de milliers de salariés dans les complexes de production et près de 6 000 sur les chantiers de réalisation soit un effectif presque égal à la population recensée à Arzew en 1977. Celle-ci ne comptait que 11 550 habitants en 1966 et seulement 2 851 actifs dont 919 demandeurs d'emploi. A l'extrême ouest du pays, Ghazaouet accueille dès 1970 une usine d'électrolyse de zinc qui devait offrir 850 emplois. C'est une petite ville sans activité industrielle qui compte en 1966, 11 000 habitants, 530 chômeurs mais un sous-emploi important. A la veille du démarrage de l'unité, 60 % des occupés sont des journaliers et des travailleurs saisonniers. A cela s'ajoute une faiblesse manifeste des qualifications.

(6) C'est le caractère massif et durable des chantiers d'industrialisation et de construction de logements qui sera à l'origine des migrations rurales définitives massives vers Annaba et le foisonnement des bidonvilles.

Dans les petits bourgs, l'inadéquation est toujours double. Berrouaghia qui n'est qu'une bourgade semi-rurale de 6 600 habitants en 1966 reçoit en 1977, un complexe de vannes et de pompes (2 000 emplois), une unité d'agglomérés et plusieurs chantiers de construction (un millier d'emplois). Elle offre trois ans plus tôt moins d'un millier d'emplois non agricoles mais non productifs.

De ces deux rapports inégaux entre exigences et force de travail disponible naissent des mouvements de population. Ces mouvements ne participent cependant pas de l'exode rural qui suppose le transfert du rural en ville sans aucune garantie d'emploi ni de logement voire d'accès aux services dont la ville avait il n'y a pas longtemps l'apanage. Les principaux sont des migrations définitives et des déplacements quotidiens.

• *Les mouvements définitifs.* Ils concernent essentiellement la main d'œuvre qualifiée et se font de ville industrialisée à agglomération urbaine ou rurale en voie de l'être. Ils sont donc inter-urbains et hiérarchisés. La place des centres pourvoyeurs dans la hiérarchie urbaine détermine en effet dans une large mesure le profil des travailleurs « transférés ». Les mouvements s'opèrent enfin à l'échelle de l'espace national en particulier dans le cas d'industries à technologie avancée (pétrochimie à Arzew et à Skikda, complexe téléphone à Tlemcen, électronique grand public à Sidi Bel Abbès). Les échanges inter-régionaux et intra-régionaux sont médiatisés par les grands centres où l'industrialisation est la moins récente. Une étude en cours sur les industries nouvelles des plaines littorales oranaises révèle qu'à l'exception du complexe rénové et agrandi de matériaux de construction de Zahana situé en pleine zone rurale et déjà sur les contreforts du djebel Tessala, ce sont partout des villes, petites, moyennes qui reçoivent l'apport résultant des migrations industrielles définitives, ceci même quand l'industrie attractive n'y est pas localisée. L'origine de ces migrations se situe essentiellement dans les villes. Dans un premier temps, l'armature urbaine héritée est renforcée mais non plus par des mouvements de la campagne proche à la ville mais par des mouvements inter-urbains qui se déploient dans le champ régional et national. La zone industrielle d'Arzew fait exception. Les apports dus à son attraction renforcent certes les villes existantes mais engendrent aussi un processus d'urbanisation des centres restés jusque là ruraux jusqu'à « urbaniser » les campagnes (7). L'essentiel de ces apports se dirige toutefois vers Oran. L'étude des échanges intra-régionaux révèle que celle-ci redistribue simultanément des travailleurs récemment arrivés ou prélevés sur sa propre population résidente. Elle les redistribue à Arzew et aux autres agglomérations semi-urbaines ou rurales proches : Bethioua, Aïn El Bia, El Kerna, Aïn Turk, Essenia.

Des analyses dans les nouvelles concentrations industrielles de l'Oranie intérieure avaient déjà révélé que cette redistribution les concerne aussi (5). Le pôle d'Arzew a fourni au complexe de machinisme agricole de Sidi Bel Abbès 12 % des travailleurs appelés de l'extérieur au moment de son démarrage. Alger y en a envoyé autant. 17 % des travailleurs appelés hors de Ghazaouet par l'usine d'électrolyse de zinc viennent d'Oran-Arzew. Parallèlement l'étude de l'évolution

(7) G. MUTIN (1977) a pu parler de « rurbanisation » des campagnes à propos de la Mitidja.

de l'attraction par le pôle industriel d'Arzew montre qu'au cours des dernières années, son aire d'appel se rétrécit considérablement en rapport avec la création des pôles régionaux et la diffusion industrielle mais aussi avec la saturation maximale des organismes urbains locaux. Ces exemples illustrent la modification du rôle des métropoles régionales. Dans le système antérieur, elles reçoivent des populations directement ou filtrées successivement par les bourgs ruraux, les petites et moyennes villes. Elles en retiennent une partie pour leurs propres besoins, en accumulent une autre sans rapport aucun avec leurs possibilités d'emploi, et de logement et renvoient le reste soit vers la capitale nationale (étudiants, cadres moyens et supérieurs) soit vers l'étranger, en particulier la France (ouvriers, manœuvres, chômeurs...). En cela, elles ne diffèrent pas des centres urbains de moindre importance. Avec la première phase d'industrialisation et l'arrêt officiel de l'émigration, leur rôle de relais vers l'étranger devient insignifiant et change de nature : il concerne l'envoi en formation de stagiaires et d'étudiants. Oran, Alger et la ville moyenne concernée par l'industrialisation littorale (Annaba) drainent toujours des populations du reste du territoire et cette fois-ci en grande partie pour leurs besoins mais dans des proportions moindres qu'au cours de la fin de l'ère coloniale ou des premières années qui suivent l'indépendance. Au cours de la seconde phase qui consacre le renforcement des pôles littoraux et la création des pôles régionaux, les trois grands centres n'agissent plus seulement comme des *pompes aspirantes* à plus ou moins longue distance. Ils jouent, en effet, désormais le rôle de redistributeurs de force de travail qualifiée vis à vis des populations issues d'autres régions d'Algérie y compris celles concernées maintenant par la distribution.

Ceci conforte l'analyse que fait A. Prenant de l'évolution intercensitaire 1966-1977. Il montre que « la croissance urbaine algérienne récente résulte avant tout de l'expansion démographique et de l'urbanisation des petits centres et de la projection d'activités métropolitaines des plus grandes villes sur leur région et leurs petits centres » (A. Prenant, 1978). Ceci joint à une croissance modérée du grand Alger, est « significatif d'une rupture dans le cours de l'évolution du système urbain et d'une façon générale avec le mode de croissance monocéphale de la plupart des Etats du Tiers Monde » (ibidem). Les grands centres ne reculent certes pas (Alger s'accroît au rythme de l'ensemble urbain algérien, Oran le dépasse) mais ce sont surtout leurs projections qui reçoivent les retombées amont qu'implique la déconcentration du fait industriel et des autres activités, déterminant ainsi la formation de régions métropolitaines (B. Semmoud, 1978). Cette tendance n'a pu après 1977 que se consolider avec le renforcement des pôles régionaux intérieurs par l'achèvement des projets et l'induction des chantiers de construction imposés par la médiocrité des structures d'accueil d'une part, la poursuite de la diffusion industrielle au cours du deuxième plan quadriennal et l'extension des activités para-industrielles avec l'actuel plan quadriennal d'autre part. Elle se raffermi actuellement grâce à la décentralisation des sièges des nouvelles entreprises issues de la restructuration. Elle devra enfin se renforcer avec les importants projets d'industrialisation et d'urbanisation volontaire programmés dans le moyen Sud.

● *Les migrations pendulaires.* Les migrations définitives ne déterminent pas à elles seules le processus de mutation du système urbain, et de manière générale celle du système de peuplement. Le renforcement d'un centre urbain ou l'urbanisation de centres ruraux, voire de la campagne, n'interviennent pas toujours à la faveur d'implantation de nouvelles activités. Ils peuvent s'accomplir dans le cadre d'une polarisation par un autre centre. Les migrations pendulaires se présentent comme des solutions à l'inadéquation déjà signalée. Elles concernent aussi bien des centres urbains que des aires rurales.

Des zones telles que la Mitidja ou la plaine littorale oranaise sont un véritable champ de migrations entrecroisées ayant pour centres les multiples foyers industriels et chantiers de construction, dominées toutefois par le déplacement entre la métropole et la principale zone industrielle de la région (Rouiba-Reghaïa, Arzew, El Hadjar). Les migrations pendulaires se font essentiellement de ville à ville (Alger-Blida, Oran-Arzew, Mostaganem-Arzew) ou de ville à agglomération rurale industrialisée (Sétif-Ain Kebira, Annaba-El Hadjar, Medea-Berrouaghia, Oran-Hassi Ameer). Les travailleurs résidant à Alger constituent 39 % du personnel de la zone industrielle de Rouiba-Reghaïa et 53,7 % des migrants quotidiens (A. Gaydon, 1980). La moitié des 10 000 salariés d'Arzew se déplacent quotidiennement depuis Oran.

Les possibilités d'accès à l'emploi dans le secteur secondaire particulièrement sur les chantiers d'industrialisation ou de construction insèrent les populations rurales dans ces mouvements pendulaires organisés à l'échelle régionale comme c'est le cas autour des pôles ou à l'échelle locale autour des industries isolées. Au début de 1980 près de 2 000 travailleurs ruraux se déplacent quotidiennement vers le chantier du deuxième grand complexe de liquéfaction d'Arzew, soit 36 % de l'effectif qui y était employé. Ils le font dans un rayon de 70 kilomètres en même temps que 700 autres qui joignent les complexes de production où ils ne constituent toutefois que 8 % du collectif. C'est donc un exode agricole qui ne procède en rien de l'exode rural décrit auparavant. Il implique un transfert de force de travail sans transfert de résidence. En échange, les campagnes reçoivent une partie des revenus distribués.

Cet exode détermine dans les aires polarisées une uniformisation voire même parfois une inversion des conditions d'emploi entre les centres urbains et la campagne. Le taux de chômage dans certaines localités rurales ou zones éparses de la wilaya d'Oran est, dès le recensement de 1977, bien moins élevé que dans ses villes. Le taux de salarisation est uniformément très élevé dans cette wilaya : 81 % contre 73 % pour l'ensemble du pays en 1977. Il y est parfois plus important dans les centres ruraux de l'axe industriel Oran-Hassi-Ameer-Arzew-Bethioua que dans les villes elles-mêmes. L'industrialisation soulage les campagnes en proie à un chômage et à un sous-emploi plus important qu'en ville mais elle les déspecialise, voire les déstructure là où les créations sont massives ou/et quantitativement sans rapport avec la force de travail accumulée dans les agglomérations d'accueil.

Ces migrations engendrent en même temps que les flux de marchandises, la réalisation d'infrastructures : routes, autoroutes, et l'acquisition par les

entreprises de moyens de transport moyennant de fortes dépenses. La nécessité pour les pouvoirs publics de résoudre la relation habitat-travail et d'assurer des conditions minimales de reproduction de la force de travail, passe par la réalisation de logements et d'équipements et donc la croissance des villes existantes et l'urbanisation du paysage des centres semi-urbains ou ruraux déjà intégrés à l'économie urbaine par l'emploi et la consommation. Les périphéries nouvelles ne sont plus constituées de grands espaces industriels et d'infrastructures qui les accompagnent mais aussi de grands ensembles de logements collectifs et de tapis d'habitat pavillonnaire.

L'organisation d'un marché du travail urbain à l'échelle de l'espace national et de marchés locaux au niveau régional est une des principales mutations récentes. Elle remodèle l'espace social des villes et des campagnes. Les échanges qui la reflètent ne sont qu'un élément du système de relations nouveau dans lequel s'intègrent les lieux de production.

• *Les échanges de produits et de marchandises dans le nouveau système de relations.* Les flux engendrés par le fonctionnement des nouvelles industries algériennes détermine deux mutations, l'une ayant trait aux échanges de l'Algérie avec l'étranger, l'autre aux échanges intérieurs au pays. La première peut être relativement cernée grâce aux statistiques officielles (8). L'étude des échanges intérieurs passe nécessairement par l'approche micro-économique et l'analyse des inputs et des outputs des établissements industriels à travers un prisme géographique.

Malgré un objectif particulier (en l'occurrence la transformation des richesses du sous-sol en biens d'équipements), la réalisation de grands complexes de liquéfaction de gaz naturel, de GPL (Arzew, Skikda) intègre l'Algérie dans une division mondiale du travail et souvent dans des conditions de rémunération défavorables. On peut rétorquer que ce concept n'est pas adéquat, qu'un pays ne peut produire tout ce dont il a besoin et que des spécialisations sont nécessaires à l'échelle planétaire. Encore faut-il que cette spécialisation soit décidée « librement » et conduite par l'État national. La géographie industrielle internationale, quand elle n'est pas fixée directement par les firmes transnationales (zones franches, stratégie du Japon en Asie et au Moyen-Orient), se trouve souvent infléchie au niveau des prêts consentis par les consortiums bancaires. Les difficultés considérables que rencontre l'Algérie, en 1966, pour obtenir le prêt qui devait lui permettre de réaliser le complexe d'engrais azotés n'ont d'égal que les facilités rencontrées quand il s'est agi de réaliser des raffineries ou des complexes de liquéfaction dont les produits sont partiellement ou totalement exportés.

L'extraversion peut être aussi le résultat d'un souci précoce de valorisation de matières premières. C'est le cas de l'usine d'électrolyse de zinc de Ghazaouet dont les lingots demeurent encore largement exportés malgré la réalisation — sur place — d'ateliers de zamak.

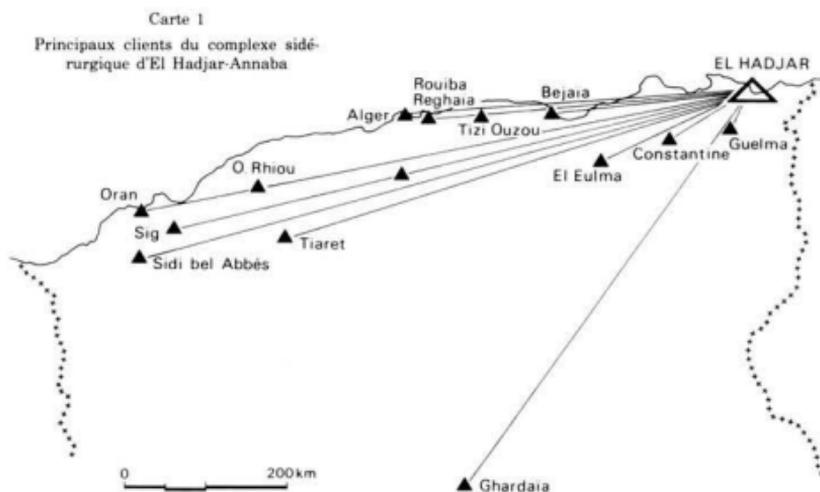
(8) Services des douanes, ports. Les données sont publiées par le MPAT dans des annuaires statistiques.

Le mouvement de produits Sud-Nord change globalement de nature et de destination. Les matières premières agricoles sont en grande partie remplacées par des produits énergétiques en partie valorisés. Il se fait par des ports spécialisés et la France n'est plus le destinataire privilégié. Les lieux de production s'insèrent dans un vaste espace industriel international qui demeure largement capitaliste. Ils s'y insèrent sinon par leurs outputs du moins toujours par leurs consommations : semi-produits, services, assistance technique.

Sur le plan intérieur, la volonté d'intraversion de l'économie algérienne qu'illustrent les liens privilégiés entre industries de biens de production et industries d'intégration, inverse et élargit les mouvements de marchandises.

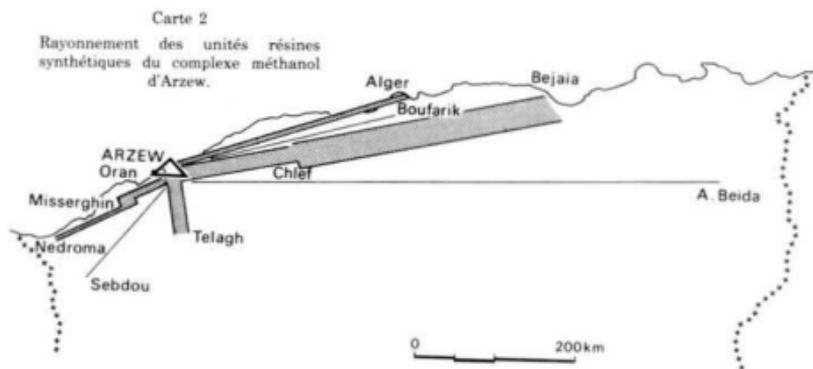
● *Les mouvements de marchandises se déploient sur l'espace national pour deux raisons. L'intégration industrielle est envisagée à l'échelle nationale, imposée et par l'économie d'échelle et par la complexité des filières industrielles. Ensuite, le marché est encore relativement exigu pour certains produits.*

Ainsi, il n'y a qu'un complexe sidérurgique à El Hadjar et les industries d'intégration métalliques et mécaniques sont dispersées à travers le territoire national. La carte 1 empruntée à l'étude INEAP sur El Hadjar (INEAP, 1980), actualisée et complétée pour l'Ouest algérien, montre les nouveaux rapports que tisse l'Annaba industriel avec les autres localités d'Algérie. Il les a tissés de façon progressive. Tout de suite après la mise en production, le complexe d'El Hadjar



Source : carte extraite du tome 3c de l'étude de l'INEAP sur le pôle d'Annaba-El Hadjar, actualisée et complétée pour l'Ouest.

alimente les anciennes usines sidérurgiques (Oran) ou métallurgiques (Alger, Sig, Oran, Annaba), puis les nouveaux complexes ou unités de constructions mécaniques et métalliques au fur et à mesure qu'ils entrent en production. Le mouvement antérieur persiste avec des modifications. Annaba exporte toujours du fer à l'état brut et l'Algérie importe de l'acier. Son inversion devra largement s'accroître avec la mise en production du futur complexe sidérurgique de Jijel. Moins intégré sur place (il utilisera le procédé de la réduction directe, consommera donc du gaz naturel algérien mais devra importer le minerai), il étendra et diversifiera les relations que le complexe d'El Hadjar a instaurées. Il rayonnera sur l'ensemble du territoire en particulier sur la bordure septentrionale des hautes plaines algéro-oranaises qui accueillera les laminaires (Boughzoul, Moulay Slissen ?) Les unités de production de résines synthétiques au complexe Méthanol d'Arzew offrent un autre exemple d'intégration nationale (carte 2). Le combinat de première transformation du bois de Bejaïa est leur principal client en 1979. Il le demeure encore en 1981 malgré l'apparition d'un nouveau client régional, l'usine de panneaux particules de Telagh. Les autres clients sont mineurs et se situent aussi bien à l'Ouest, au Centre qu'à l'Est (Nedroma, Oran, Boufarik, Aïn Beida). Les résines autres que liquides sont cédées presque exclusivement au complexe plastique du Chlef, réalisé, nous l'avons vu, en aval d'Arzew.



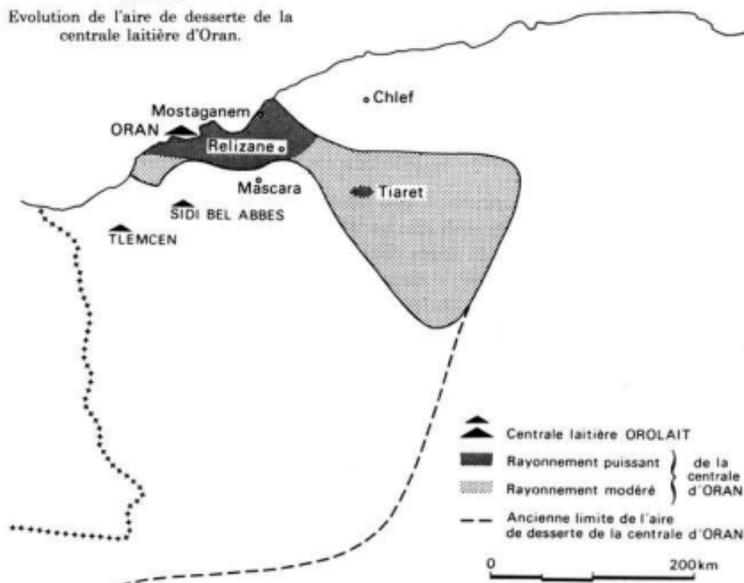
Source : enquête directe

On peut en dire de même pour d'autres unités de production. Le complexe papetier de Mostaganem alimente en pâte à papier plusieurs usines publiques de fabrication de papier réparties à travers le territoire et commercialise son papier plus dans la région algéroise que dans l'Oranais. Les complexes d'intégration produisant des biens intermédiaires et uniques en leur genre (électronique grand public de Sidi Bel Abbès, électroménager de Tizi Ouzou, cycles de motocycles de Guelma, lampes de Mohammadia) rayonnent nécessairement sur l'ensemble du territoire.

● *Au niveau de certains biens de consommation, le système industriel public tente de satisfaire les besoins régionaux par la multiplication des unités de production et/ou l'organisation de réseaux de distributions très denses. La mutation qui en résulte peut être cernée à travers le rapport des anciens lieux de productions à l'espace régional. La création de pôles régionaux et la diffusion de l'industrie influe en effet sur eux en modifiant notamment leur aire d'influence. Deux exemples suffisent à le montrer (cartes 3 et 4).*

La mise en production de deux unités de produits laitiers dans les bassins intérieurs de Sidi Bel Abbès et de Tlemcen soustrait les espaces tlemcenien, belabesien et mascaréen à l'aire de desserte de la centrale laitière d'Oran qui couvrait auparavant tout l'Ouest algérien. Celle-ci n'a cessé pourtant d'accroître sa production. Elle maintient par là même son rayonnement sur le mostaganemois et la région de Tiaret non encore équipés. Elle répond enfin mieux aux besoins locaux en extension par l'effet-revenu du pôle d'Oran-Arzew et de ses projections. Il en est de même pour la plus importante cimenterie de l'Ouest algérien (Zahana). Alors qu'elle double sa production, atteignant 1 million de tonnes, la réalisation de trois cimenteries réduit considérablement son aire de desserte qui s'étendait auparavant à toute l'Oranie. Désormais, le tlemcenais est desservi par la cimenterie de Beni Saf, les hautes plaines oranaises par Oum

Carte 3  
Evolution de l'aire de desserte de la centrale laitière d'Oran.





Djerane et l'ensemble Dahra-Vallée du Chelif-Ouarsenis par celle de Oued Sly dans la banlieue de Chlef. Mais il arrive que les besoins considérables d'une ville imposent des échanges inter-régionaux parfois massifs. Il en est ainsi de la région urbaine d'Alger qui a, au cours de l'année 1979, acheté à l'usine de Zahana autant de ciment que toute la wilaya d'Oran aux besoins pourtant fort importants : le gigantesque complexe de liquéfaction est alors en construction à Arzew.

• *Les nouveaux flux se substituent à une partie des échanges avec l'étranger.* Il y a dix ans, les deux raffineries-huileries d'Essenia et de Sig dépendaient de celui-ci pour la quasi-totalité de leurs consommations. Certes leur dépendance en matières premières demeure à cause du retard qu'accusent les cultures industrielles, mais le cinquième de leurs inputs (produits chimiques de traitement, additifs, emballages...) sont maintenant fournis par des usines nouvelles ou entièrement rénovées situées tant à l'Ouest (Ghazouet, Oran) qu'au Centre (Kouba-Alger) ou à l'Est (Skikda). L'ancienne usine sidérurgique ex-ACILOR se tourne vers le complexe d'El Hadjar pour s'y approvisionner pour partie de ses consommations en lingots auparavant importés.

Autre modification, les flux de marchandises se multiplient, leur sens se diversifie. Les anciennes unités sont intégrées dans un réseau d'échanges internes nouveaux. L'exemple de la sacherie SONIC d'Oran est significatif. Lancée en 1954 pour couvrir les besoins exclusifs de la cimenterie ex CADO de Zahana, elle rayonne maintenant sur l'ensemble de l'Oranie moyennant un accroissement de la production, notamment sur les agglomérations qui ont reçu de nouvelles implantations industrielles, des villes moyennes aux petits centres.

Il en est ainsi de Mostaganem et de Beni Saf, deux agglomérations traditionnellement peu liées à Oran, ne serait-ce que parce qu'elles sont portuaires. La première a accueilli une raffinerie de sucre, la seconde une cimenterie. En 1979, elles ont consommé respectivement 12 % et 20 % de la production en valeur de la sacherie.

Quant au secteur privé, étant donné sa forte spécialisation dans les biens de consommation finale et compte tenu des besoins locaux, on peut s'attendre à ce que son rayonnement soit régional. Nos récentes études sur l'industrie privée oranaise en révèlent au contraire la dimension nationale. Sur un total de sept branches, cinq n'écoulent que moins de 50 % de leur production annuelle en Oranie. Elles desservent en outre essentiellement les villes, renforçant ainsi le rôle redistributeur des grandes et moyennes villes et par conséquent le système urbain hérité. L'organisation d'échanges inter-urbains de marchandises à l'échelle nationale n'a pas la même signification que pour le secteur public. Il s'agit ici de réponse aux sollicitations de marchés favorables.

### CONCLUSION

Menée par l'Etat, l'industrialisation marque plus ou moins vigoureusement l'espace algérien. La différenciation résulte du caractère encore inachevé du processus. L'harmonisation de la place de l'industrie dans l'espace national n'est ainsi pas entièrement assurée. De nombreuses poches de non industrialisation subsistent encore. L'opposition entre pôles littoraux d'une part et pôles intérieurs et isolats industriels d'autre part s'en trouve soulignée.

Les mutations que la mise en place et le fonctionnement du système industriel actuel sont toutefois d'ores et déjà apparentes. Parallèlement aux transformations que connaissent les campagnes dont la principale demeure la réduction considérable de la rente foncière, l'industrialisation agit sur les villes en y substituant à la fonction consommatrice une fonction productive. Elle crée, en les urbanisant, d'autres lieux de production.

L'espace de relations jadis structuré autour du mouvement Nord-Sud se trouve largement modifié. A l'exode rural encore vivace là où les changements ruraux sont peu sensibles et l'industrialisation urbaine ou semi-urbaine faible ou nulle, se substituent des migrations interurbaines, parfois complexes, presque toujours à l'échelle du pays et un exode agricole sur place. Les échanges de produits et de marchandises ne se font plus exclusivement Sud-Nord et accessoirement dans les limites d'une aire restreinte mais s'élargissent à l'échelle nationale tout en se diversifiant.

Au delà des nuances liées justement aux niveaux différenciés de la croissance industrielle, *l'industrialisation se trouve à l'origine du dépassement des échelles locale et régionale au profit de l'échelle territoriale nationale.*

## BIBLIOGRAPHIE

- BENCHEHIDA (D) — *Les activités industrielles dans l'agglomération oranaise. L'originalité du secteur privé : structures, comportement et modes d'insertion spatiale*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Oran, 1980.
- BENACHENHOU (A) — *L'expérience algérienne de planification et de développement. 1962-1982*. OPU, Alger, 1983.
- COTE (M) — « Industrialisation et impact rural en Algérie » in *Actes du IV<sup>e</sup> colloque de géographie maghrébine*. Cahiers du CERES, série géographique n° 4, Tunis 1980.
- DE BERNIS (G.D.) — « Les industries industrialisantes et les options algériennes » in *Tiers-Monde* (47), juillet-septembre 1971.
- DRESCH (J) — « Développement et localisation industrielles au Maghreb » in *Industrialisation du Maghreb*. Ed. Maspéro, Paris, 1963.
- GAYDON (A) — « Industrialisation et organisation spatiale dans l'Algérois, leurs incidences en Mitidja orientale ». *Cahiers de l'aménagement de l'espace* (10-11-12), Alger, 1980.
- INEAP — *Pôle de développement et arrière pays. Le cas d'Annaba. El Hadjar*, MPAT, Alger 1980.
- MPAT — *Synthèse du bilan économique et social de la décennie 1967-1978*. Alger, 1980.
- MPAT — *Rapport général du plan quinquennal 1980-1984*.
- MUTIN (G) — *La Mitidja, décolonisation et espace géographique*. OPU-CNRS, 1977.
- PENEFF (J) — *Industriels algériens*. Ed. CNRS. Paris, 1981.
- PRENANT (A) — « Centralisation de la décision à Alger. Décentralisation de l'exécution en Algérie. La mutation des fonctions capitales d'Alger » in *Villes en parallèle* (2) et *Cahiers géographiques de l'Ouest* (1), Oran, 1978.
- PRENANT (A) — « Le Bâtiment et les Travaux publics en Algérie. Du secteur refuge à la croissance en marge de l'entreprise publique », in *Entreprises et entrepreneurs en Afrique XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. Ed. L'Harmattan, Paris, 1983 ou RASJEP (3), sept. 1983, Alger.
- SEDIA — *Etude du développement économique de l'Ouest algérien*, 1959.
- SEMMOUD (B) — « Structures étatiques et rôle régional de la métropole oranaise » in *Villes en parallèle* (2) ou *Cahiers géographiques de l'Ouest* (1). Oran, 1978.
- SEMMOUD (B) — « Croissance du secteur industriel privé en Algérie, en particulier dans ses relations avec le secteur national » in *Entreprises et entrepreneurs en Afrique XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. Ed. L'Harmattan, Paris 1983 ou RASJEP (3), sept. 1983, Alger.
- SEMMOUD (B) — « Contribution à l'étude de la structure et de la formation des collectifs de travail dans l'industrie algérienne » in *Le mouvement ouvrier au Maghreb*. CRESM-CNRS, Aix-en-Provence, 1984.
- THUMELIN-PRENANT (M.A.) — *Nedroma, étude urbaine*. D.E.S. de géographie, Paris, 1955.